Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Incontournable sobriété

L'invité
Thomas Pellerin-Carlin de l'Institut Delors

Le point sur...
L'artificialisation des terres

Actualités
Hausse des prix de l'énergie

N°133 - HIVER 2021/2022

Il est temps de sortir de l'ébriété

La plupart des traditions philosophiques ne s'y trompent pas : la sobriété est une vertu. Alors que l'ébriété désigne une consommation excessive, la sobriété indique la juste mesure et favorise l'autonomie, l'émancipation et la liberté. Il est frappant de constater à quel point cette définition générale s'applique avec pertinence aux enjeux énergétiques. Nous sommes aujourd'hui dans une totale « ébriété énergétique » ; nous consommons excessivement, et ce comportement induit des conséquences néfastes majeures sur le climat. Elle génère aussi une dépendance énergétique, entraînant d'importants mouvements sociaux et de nombreuses tensions géopolitiques.

Dans ce contexte, la sobriété s'est imposée au cœur de l'ensemble des scénarios prospectifs – des *Futurs énergétiques 2050* de RTE aux scénarios *Transition(s) 2050* de l'ADEME. Tous s'inspirent du scénario négaWatt qui fait référence en la matière. Figurant parmi les objectifs officiels de la politique énergétique française depuis 2015, il nous faut pourtant continuer de la défendre et de démontrer l'intérêt de la sobriété. Car aujourd'hui encore, cette notion est malmenée dans le débat public et considérée à tort comme archaïque. Alors, poursuivons nos efforts pour la mettre en pratique sur le terrain et construisons ensemble les solutions ! Conviction, engagement et énergie positive pour se mettre en mouvement !

JEAN-BAPTISTE LEBRUN
DIRECTEUR DU CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

NOTRE ÉNERGIE : édité par le CLER
mundo-m
47, avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Lebrun **Rédactrice en chef :** Stéphanie Cayrol **Rédaction :** Stéphanie Cayrol, Dominique Fidel, Nadia Gorbatko, Jane Méry, Guillaume Tixier **Réalisation graphique et secrétariat de rédaction :** Jane Méry **Photos :** DR p.2, 7-9, 16-17, 19 ; Adobe Stock p.3, 11, 16 ; Gilles Bertrand p.10, Loom p.13, Institut Jacques Delors p.21 **Dessin :** Clara Dealberto p.4 **Photo de couverture :** lisovoy/Adobe Stock **INSS :** 2679-2079.

Financé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité · ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE · MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE · IMPRIM'VERT

4 DOSSIER
Incontournable sobriété
Au cœur des derniers scénarios énergétiques de RTE, l'ADEME et négaWatt, le concept de sobriété énergétique – voire de sobriété tout court – creuse doucement son sillon. Selon le dernier baromètre ADEME, 58 % des Françaises et des Français pensent qu'il faudra modifier nos modes de vie pour faire face au changement climatique. Malgré les difficultés liées à l'évolution des comportements et des mentalités, des collectivités se lancent, mettent en place des actions locales ; des sociologues s'interrogent sur l'image de la sobriété et la construction de nouveaux imaginaires. D'autres encore tentent de faire évoluer nos modèles économiques et d'enclencher sans attendre de nouvelles dynamiques. Rencontres avec ces pionniers.

14 TRIBUNE
« Pour lutter contre le réchauffement climatique, la France et l'Allemagne ont intérêt à jouer dans la même équipe ! »
Par Marc-Antoine Eyl-Mazzega, directeur du Centre énergie et climat, IFRI

16 LE POINT SUR...
Zéro artificialisation nette : des enjeux aux actions

18 ACTUALITÉS
Hausse des prix
Un bouclier énergie pour protéger les Français·es
Précarité énergétique
Un nouvel horizon pour le programme Slime

20 L'INVITÉ
Thomas Pellerin-Carlin, directeur du Centre énergie de l'Institut Jacques Delors

22 BOÎTE À OUTILS
L'info de la doc'
L'essentiel des Rencontres TEPOS 2021

ENTRETIEN... AVEC CÉDRIC JEANNERET

« La sobriété est le socle non technologique de la décarbonation »

Expert en économie d'énergie au sein des Services industriels de Genève (SIG) et membre du conseil d'administration du Conseil européen pour une économie efficace en énergie, Cédric Jeanneret explore les différentes facettes de la sobriété, et son appropriation par la société.

À quoi correspond la sobriété énergétique ?
Personnellement, je me retrouve bien dans la définition de l'ADEME : dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leur impact sur l'environnement. Elle doit nous conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation, et plus globalement nos modes de vie, à l'échelle individuelle, et surtout à l'échelle collective. C'est en quelque sorte le socle non technologique de la décarbonation de notre société, complémentaire aux mesures d'efficacité énergétique et à la production d'énergies renouvelables. À l'échelle d'une collectivité, les trois leviers s'articulent étroitement : j'implante des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux pour produire des énergies renouvelables, je rénove mon éclairage public pour plus d'efficacité et j'éteins les candélabres la nuit par sobriété. Et, il en va de même pour les ménages : je peux installer un chauffage à bois performant, isoler mes combles et réduire la température de consigne de mon système de chauffage.

Mobilité, aménagement, numérique... Y a-t-il un consensus sur les contours de ce concept ?
Pour ma part je préfère parler de sobriété tout court, sans préciser le domaine d'application. Le plan directeur de l'énergie du Canton de Genève considère la sobriété comme un état où chacun a accès aux ressources pour répondre à ses besoins, dans le respect des limites planétaires. L'énergie est un axe-clé de la sobriété mais qui me semble indissociable des autres thématiques : sobriété numérique, sobriété foncière, sobriété matière... Si je veux des logements plus sobres en énergie, j'aurais tout intérêt à m'intéresser en premier lieu à leur surface habitable. Car, à habitudes et équipements équivalents, un logement de 46 m^2 par personne – la moyenne chez nous, en Suisse – consommera et émettra moins qu'un logement où chaque occupant dispose de 60 m^2 pour vivre, ce qui sera le cas dans quelques années si les tendances actuelles se confirment. Et dans ces logements, sommes-nous réellement obligés de vivre en *tee-shirt* l'hiver ? La sobriété est aussi une question d'imaginaires et de normes sociales.

Quelle place ce concept occupe-t-il dans le débat public ?
Depuis quelques années, j'observe que le sujet progresse dans les esprits. Une large partie de la population se rend compte que nous arrivons au bout d'un cycle et qu'un changement de paradigme est indispensable. Et ce n'est pas qu'un « problème de riches ». Globalement, l'idée que le toujours plus est synonyme de toujours mieux séduit beaucoup moins qu'auparavant. Ainsi, la possession d'une voiture personnelle n'est plus du tout un réflexe. Les bureaux spacieux ne sont plus convoités comme autant de symboles statutaires. Et les nouvelles générations adhèrent massivement à l'équation « moins de bien, plus de liens ». Au sein des Services industriels de Genève où je travaille, je remarque que bon nombre de mes collègues optent pour des horaires de travail réduits, pour gagner du temps libre, même si leurs revenus en pâtissent. Et peut-être la pandémie nous a-t-elle aidé en nous faisant prendre brutalement conscience des limites planétaires et de l'intérêt que la sobriété peut avoir pour la résilience de nos sociétés...

Et *quid* des pouvoirs publics ?
Le passage à l'acte se fait encore attendre. Les pouvoirs publics commencent à fixer de premiers objectifs, mais ils ont plus de mal à cerner les modes d'action et à se donner les moyens pour accompagner la collectivité dans les changements nécessaires. C'est du moins ce que j'observe dans mon pays : l'Office fédéral de l'énergie a pris la mesure du retard que nous sommes en train de prendre en matière de diminution des consommations par personne, mais les ambitions qu'il pourrait avoir en la matière sont freinées par une certaine frilosité à aborder le sujet franchement, d'autant plus qu'il relève en partie des libertés individuelles. Le mythe de la croissance infinie et la foi dans le tout technologique sont encore solidement ancrés et les responsables politiques les préfèrent encore souvent à l'idée de prospérité durable qui appelle une remise en cause structurante et profonde de nos modes de vie. Cela dit, des voix commencent à s'élever pour demander qu'on aborde franchement la question. C'est le cas notamment d'organisations non-gouvernementales comme Pro Natura, négaWatt ou le WWF.

Quel regard portez-vous sur la situation française ?
J'observe que le sujet semble moins tabou qu'en Suisse et le fait qu'il soit inscrit en toutes lettres dans la loi Climat et Résilience me semble être un signal très positif. Par ailleurs, le concept a d'ores et déjà été pris à bras le corps par de nombreux acteurs dans les territoires avec des approches systémiques qui produisent des résultats encourageants. La Convention Citoyenne pour le Climat a aussi montré la force d'innovation des démarches participatives. Reste maintenant à réussir l'essaimage des bonnes idées et l'implémentation des meilleures pratiques.

Et ailleurs en Europe ?
Je suis membre du Conseil européen pour une économie efficace en énergie, une ONG qui place la sobriété et l'efficacité au cœur de ses priorités. Et à ce titre, je suis en contact avec d'autres représentants européens. Parmi les démarches intéressantes, je citerai celle de la Ville de Copenhague qui mise avec succès sur un urbanisme de la « proximité heureuse » permettant aux habitants de réaliser 75 % de leurs déplacements à

vélo. Je suis aussi très intéressé par les travaux novateurs du Wuppertal Institute (Allemagne) autour de la sobriété dans l'habitat, et notamment par un système de bourses d'échange de logements qui permet aux ménages d'accéder à un habitat dimensionné en fonction de leurs besoins réels, et d'éviter ainsi la surconsommation d'espace bâti. Je voudrais aussi citer les réflexions menées par l'École polytechnique de Milan sur la planification de quartiers à énergie positive qui font de la sobriété *by design* un facteur de qualité de vie. Le champ des possibles à explorer est vaste et très prometteur ! ●

LES DIFFÉRENTS VISAGES DE LA SOBRIÉTÉ EN EUROPE

En Europe, plusieurs grandes villes se sont d'ores et déjà emparées de la sobriété pour structurer leurs politiques publiques. Réalisée par l'ADEME, une étude exploratoire des actions mises en place par neuf d'entre elles, permet de mieux comprendre les facteurs de succès et les obstacles qu'elles doivent franchir. Ce travail donne également à voir la grande variété des démarches déployées, tant sur les thématiques abordées (énergie, mobilité, aménagement, alimentation, économie circulaire…) que sur les outils mobilisés : innovation, contrainte réglementaire, incitation financière ou encore accompagnement comportemental.

Exploration des actions de sobriété dans les démarches territoriales en Europe
Décembre 2020 – librairie.ademe.fr

Retrouvez notre transitiothèque sur le thème de la sobriété : ***www.doc-transition-energetique.info***

EN CHIFFRES

58 %
DES FRANÇAIS·ES PENSENT QU'IL FAUDRA MODIFIER NOS MODES DE VIE POUR **FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

61 %
DÉCLARENT **AVOIR CHANGÉ EN 2021 CERTAINES DE LEURS PRATIQUES** AU QUOTIDIEN POUR RÉDUIRE L'IMPACT DE LEUR CONSOMMATION.

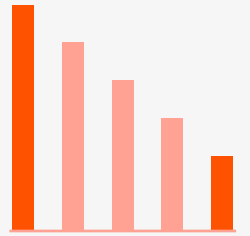

DANS LE **SCÉNARIO NÉGAWATT** 2017-2050, LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE EST **DIVISÉE PAR 3 D'ICI 2050.**

31 MAI – 2 JUIN 2022 : 23E ÉDITION DES **ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ENERGÉTIQUE** À GENÈVE. BAPTISÉE *MOINS POUR PLUS !* ELLE ACCORDE UNE LARGE PLACE AU THÈME DE LA **SOBRIÉTÉ**.

SOURCES :
BAROMÈTRE ADEME, LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, JUILLET 2020
BAROMÈTRE DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE GREENFLEX/ADEME, AVRIL 2021
WWW.NEGAWATT.ORG

Sobriété, la mal aimée ?

Alors qu'il relève du bon sens, le concept de sobriété énergétique n'a pas bonne presse. Stéphane La Branche, sociologue du climat, nous dit pourquoi.

Pourquoi tant de controverses associées à la notion de sobriété ?
Cette notion est souvent associée à un retour en arrière, que l'on parle de « modèle amish » ou de « retour à la lampe à huile », comme l'ont fait certains dirigeants français récemment. Il se heurte à la vision du progrès que nos sociétés véhiculent depuis des décennies. Nous avons tout simplement du mal à envisager que les modes de vie que nous avons toujours connus contribuent activement au dérèglement climatique. C'est angoissant et culpabilisant, autant dire peu attractif.

Compliqué aussi ?
On sous-estime de beaucoup la difficulté qu'il y a à changer de paradigme. La sobriété nécessite d'abord de questionner nos besoins, d'évaluer nos propres comportements, d'envisager notre environnement comme un système bioénergétique… Puis, on nous incite à acheter local, à réduire nos achats, à moins nous chauffer ; c'est un surplus de charge mentale non négligeable qui nous arrache à notre confort physique, émotionnel et cognitif. C'est tout sauf facile. Et ce ne sont pas les gains perçus qui nous facilitent la tâche : les kilowattheures ne parlent pas à tout le monde et rapportées à l'échelle individuelle, ces économies sont minimes. Résultat : nos concitoyens risquent de penser que leurs efforts ne servent à rien.

Mais alors que faire ?
Pour que la sobriété entre dans notre quotidien, il faut accompagner plus qu'informer. Si vous voulez que les gens deviennent végétariens, vous ne devez pas incriminer la viande mais plutôt suggérer des recettes simples et goûteuses. Il devrait en aller de même avec la sobriété. Vous devez en faire un choix plutôt qu'une contrainte. Et cela passera sans doute par un bouquet de politiques publiques. On a appris à le faire en matière de mobilité : on sait que si on veut inciter les gens à laisser leur voiture au garage, il faut leur proposer un bon système de transports en commun et mettre en avant les conséquences positives, par exemple, en installant des terrasses à la place d'un parking.

Peut-on faire de même avec la sobriété énergétique dans l'habitat ?
C'est un sujet moins simple que la mobilité et pourtant, le moment de rupture que constitue une rénovation ou un déménagement est l'opportunité idéale pour installer de nouvelles habitudes. Mais il faut prévoir un accompagnement personnalisé. C'est un investissement conséquent, mais indispensable !

Et au-delà des changements immédiats ?
Il y a un travail de fond à mener sur les imaginaires, sur notre perception d'une société neutre en carbone. De nombreux chercheurs et artistes explorent les leviers positifs, qui donneraient envie de s'engager. Le programme DÉCLICS (voir p. 12) est aussi une piste à creuser. Il faut mettre du fun dans la sobriété ! ●

« Pour que la sobriété entre dans notre quotidien, il faut accompagner plus qu'informer »

La grande oubliée des politiques publiques

Devenue incontournable dans les débats relatifs à l'énergie, la sobriété inquiète les dirigeants qui la jugent trop radicale et craignent son impopularité. Pourtant, des mesures efficaces, favorisant le changement des comportements sans peser sur les plus précaires, existent.

« La sobriété s'imposera brutalement si nous ne la choisissons pas démocratiquement »

DOMINIQUE BOURG, PHILOSOPHE, PROFESSEUR HONORAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LASAUNE

Les sciences du climat notamment nous expliquent depuis de nombreuses années que notre planète est exsangue. Le volume et la hauteur de nos activités – notre aptitude à extraire, chauffer, transporter les flux de matières et d'énergie – détruisent l'environnement. Objectivement, la sobriété est devant nous et semble être la seule voie possible. Elle s'imposera brutalement si nous ne parvenons pas à l'accepter démocratiquement. Mais une partie de l'opinion publique continue de vivre dans le déni. Les pouvoirs publics, des forces politiques et certains économistes préfèrent nier cette réalité ou ne perçoivent pas l'urgence de la situation. Ils gouvernent par la croissance économique, qui semble être l'unique solution depuis les 30 Glorieuses. Pourtant, c'est bien la croissance qui augmente les revenus des plus riches, et c'est cette richesse qui détruit l'environnement. Il est possible d'agir autrement pour accompagner les citoyen·nes, leur offrir la possibilité d'avoir une meilleure compréhension de la situation dramatique dans laquelle nous nous trouvons, et leur donner des outils pour faciliter les gestes et l'évolution concrète de leurs comportements. Dans le bâti pour rénover et économiser l'énergie ; grâce à l'aménagement du territoire pour la mobilité. Mais aussi, en répartissant mieux les revenus au sein de la société. Le récit est également important : nous vivons encore dans l'imaginaire du maximum – plus nous consommons, plus nous possédons, plus nous sommes comblés. Passons à l'imaginaire de l'optimum en réduisant nos besoins et les flux de matières, tout en privilégiant notre bien-être. Consommer sans arrêt nous rend-il vraiment plus heureux ? Je ne suis pas sûr… »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2020, le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec l'association Virage énergie, anime un groupe d'échange et de discussion, ouvert à tous, sur la sobriété énergétique. Une fois par mois, des experts et des acteurs locaux échangent réflexions, positions et bonnes pratiques. Rejoignez-nous !

EN SAVOIR ✪ julia.hidalgo@cler.org

« Il faut souligner les cobénéfices attendus d'une politique de sobriété »

YVES MARIGNAC, CONSULTANT À NÉGAWATT

La sobriété apparaît aujourd'hui dans les scénarios de RTE et de l'ADEME. Elle fait l'objet d'opinions favorables dans des enquêtes et des sondages. Le principe d'une société plus sobre gagne clairement du terrain et il est devenu incontestable que le modèle productiviste et consumériste est responsable de nos principaux problèmes environnementaux et sociaux. Pourtant, Emmanuel Macron nous invite à "produire davantage", et l'imaginaire du progrès reste lié à l'augmentation de la production matérielle. La puissance publique ne parvient pas à envisager des politiques de sobriété en termes de régulation… On renvoie sans cesse les citoyen·nes à leur responsabilité individuelle. C'est absurde. Il faut une politique d'offre de sobriété, qui agisse, par exemple, sur l'aménagement urbain afin de réduire les distances ou d'inciter les citoyens à choisir les mobilités douces, ou sur le suremballage en favorisant le retour de la consigne. Nous devons identifier et montrer les cobénéfices attendus de ces politiques de sobriété, car ils sont nombreux en matière de santé publique ou encore d'emploi. Par ailleurs, la taxe carbone a montré qu'il ne suffisait pas d'accentuer la pression sur les consommateurs par un signal prix pour les conduire au changement. Il faut au contraire les aider à réduire leur dépendance, par exemple à la voiture, et leur donner les moyens d'adopter de nouveaux comportements. Pourtant, en vidant les zones rurales de leurs services publics et en favorisant l'étalement urbain, sans nous en rendre compte, nous faisons l'inverse et menons des politiques anti-sobriété. »

« La sobriété est encore trop disruptive pour les pouvoirs publics »

BARBARA NICOLOSO, DIRECTRICE DE VIRAGE ÉNERGIE

La sobriété a été mise en avant par les 150 citoyens tirés au sort pour participer à la Convention Citoyenne pour le Climat. Elle apparaît comme une évidence à la lecture du rapport final avec des propositions visant à réduire le temps de travail, instaurer des régimes végétariens dans les cantines ou encore réguler la vitesse sur la route. Cela démontre que l'acceptabilité de la société vis-à-vis de ces mesures, qui auparavant pouvaient sembler trop radicales, progresse. Je regrette que la loi Climat et Résilience n'aille pas plus loin dans ce sens. Elle ne cite la sobriété qu'une seule fois, en matière d'étalement urbain. Ce que ces citoyens proposent, c'est pourtant du bon sens : supprimer le superflu notamment en matière énergétique, modérer l'utilisation de nos ressources naturelles, mais aussi questionner notre société de consommation. Pourtant, l'État reste réticent à mettre en œuvre la sobriété car elle peut apparaître comme trop disruptive. De plus, accompagner le changement des normes et des comportements est un travail de long terme. Il faut embarquer tout le monde, en essayant de ne braquer personne ! Les dirigeants, en raison de la temporalité de leur mandat, échouent finalement à planifier et hiérarchiser les politiques publiques sur plusieurs décennies, en activant tous les leviers de sobriété disponibles, que ce soit dans l'aménagement du territoire, l'énergie ou encore la finance… »

Un nouveau levier pour les collectivités locales

Qu'elles soient grandes ou petites, les collectivités locales se saisissent désormais des opportunités offertes par la sobriété énergétique devenue incontournable. Éclairage.

LA VOIE VERTE DU GRAND GENÈVE

Si elle ne se traduit pas encore systématiquement par des programmes dédiés, la sobriété énergétique comme fil rouge d'actions locales, s'impose aujourd'hui de plus en plus au sein des collectivités locales. *« Le mot est mieux assumé »*, remarque Stéphanie Modde, vice-présidente de la **Région Bourgogne-Franche-Comté** déléguée à la transition écologique, qui l'intègre comme l'un des trois piliers de sa politique. Chef de projet Territoire à énergie positive (TEPOS) du **Genevois français**, Hervé Villard voit même cette thématique monter en puissance, ces douze derniers mois : *« Les solutions classiques ne suffisent plus lorsqu'on évoque la neutralité carbone. La sobriété est désormais perçue comme une étape indispensable. Elle est d'ailleurs au cœur de l'édition 2022 des Assises européennes de la transition énergétique ! »*

Démobilité et densification

Au sein de sa métropole, intégrée à l'agglomération transfrontalière du **Grand Genève**, cette prise de conscience est d'abord née d'une démarche TEPOS, avant de se traduire dans le plan climat, air et énergie territorial (PCAET) des intercommunalités, via l'approche négaWatt centrée sur la sobriété. Mais elle a aussi été stimulée par une croissance démographique annuelle de plus de 2,5 %, particulièrement visible sur les routes saturées en direction de la Suisse. Outre le développement des transports en commun, du covoiturage, de l'autopartage et des modes de déplacement actifs, les élus du territoire misent donc sur la « démobilité » ; en soutenant par exemple la création d'espaces de *coworking* en réseau. *« De nombreux habitants de l'agglomération travaillent en Suisse, dans le secteur des services. Il n'est plus cohérent d'engorger les routes simplement pour aller allumer un ordinateur »*, souligne Hervé Villard. En parallèle, la collectivité vise une plus grande sobriété foncière et une moindre artificialisation des sols, via notamment un schéma d'équipement commercial concerté. Mais ses élus ont souhaité aller encore plus loin. Dans le cadre de la dynamique *Grand Genève en transition*, ils envisagent ainsi un accord transfrontalier ambitieux avec la Suisse qui engagera chacune des collectivités à réduire de 60 % son empreinte carbone globale d'ici à 2030. *« Forcément, cela nous obligerait à encore plus de sobriété ; à devoir renoncer par exemple à toute nouvelle infrastructure routière »*, analyse Hervé Villard.

Accompagner la rénovation énergétique

Depuis 2017, la **Bourgogne-Franche-Comté** s'est quant à elle largement consacrée à la sobriété énergétique des bâtiments dans le cadre de son programme baptisé Effilogis. Elle accompagne ainsi particuliers, bailleurs sociaux, copropriétaires et collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique. L'objectif : atteindre le niveau Bâtiment basse consommation (BBC), en réalisant des économies d'énergie et en divisant les factures de 4 à 9, selon les projets. D'autres plans d'actions restent encore à explorer, comme par exemple, la sobriété numérique. Selon une récente enquête du cabinet Espelia et de GreenIT.fr [1], seul un quart des collectivités ont déjà réalisé ou planifié des démarches de sobriété numérique. Tous domaines confondus, la sobriété demeure toujours le levier de la transition énergétique le plus délicat à manier. *« Elle nécessite en grande partie d'agir sur les comportements. C'est plus compliqué mais l'enjeu est double : faire adhérer les citoyens à des modes de vie différents mais aussi changer radicalement d'échelle »*, souligne Pierre Verri, vice-président de **Grenoble-Alpes Métropole**, en charge de l'air, de l'énergie et du climat.

Sensibiliser les citoyens

Afin de comprendre quels changements les habitants étaient prêts à mettre en œuvre et comment les y aider, sa collectivité a donc constitué un groupe de réflexion collective, en décembre 2020. Sélectionnés pour leurs profils diversifiés, soixante volontaires ont travaillé sur des axes similaires à ceux de la Convention Citoyenne pour le Climat, pour cela épaulés par des experts et des acteurs du territoire. *« Attendues avant l'été 2022, leurs conclusions donneront lieu à une première réponse politique. Puis, elles alimenteront le travail de notre future convention citoyenne métropolitaine pour le climat, bientôt lancée avec 150 citoyen·nes, dont*

[1] *Sobriété numérique et collectivités territoriales : quels enjeux ? sur www.cerdd.org*

ZURICH SOUS LA BARRE DES 2 000 WATTS

Amélioration des transports publics et de l'usage du vélo, logements durables, mutualisation des espaces bâtis et de travail, recyclage, sensibilisation… Depuis 2008, Zurich active tous les leviers possibles pour devenir la première ville à limiter à 2 000 watts, en 2050, la consommation annuelle par habitant. En 2008, dans le cadre d'une votation, 77 % d'entre eux se sont prononcés en faveur de cet objectif désormais intégré à toutes les politiques publiques. Fin 2020, un Zurichois dépensait ainsi 3 636 watts par an contre 6 000 en moyenne dans le pays.

les propositions les plus complexes seront soumises à un vote citoyen », explique Pierre Verri. La **Région Bourgogne-Franche-Comté**, de son côté, a fait le pari de la sensibilisation et de l'expérimentation. En 2013, avec l'ADEME, elle a ainsi lancé un réseau de pionniers ordinaires de la transition écologique (les POTEs), composé aujourd'hui de 450 membres. Leur mission : faire émerger, dupliquer et valoriser des bonnes pratiques dans les domaines de l'énergie, des déchets, des circuits courts, de l'urbanisme… « *Avec les EPCI, nous réfléchissons également à des campagnes de communication en faveur d'un mode de consommation plus sobre. À terme, notre enjeu est d'analyser finement l'impact carbone de toutes ces initiatives* », précise Stéphanie Modde.

ZOOM

Un premier pas vers la sobriété avec DÉCLICS

Mis en œuvre par toute structure locale – y compris les collectivités – DÉCLICS est un programme de sensibilisation à la sobriété et de mobilisation du grand public.

Coordonné depuis 2017 par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec les associations Hespul et Alisée, DÉCLICS vise à encourager les citoyen·nes à agir concrètement et de façon ludique pour le climat. Selon ses ambitions individuelles, chaque structure locale engagée dans le programme choisit une thématique – l'énergie, l'eau, les déchets ou l'alimentation. Elle invite ensuite la population à participer. Rassemblés en équipe, les participants se soutiennent mutuellement dans leurs changements de pratiques au quotidien. Les consommations par foyer sont comptabilisées – l'énergie (kWh), l'eau (m^3) ou les déchets (kg) – et réévalués au terme de défi. En parallèle, la structure locale prodigue des conseils pour les aider à réussir leur défi. « *La participation en équipes crée une émulation collective* », raconte Maria Diaz Munoz, animatrice du programme à l'ALEC de Saint-Quentin-en Yvelines. Très souvent, le défi agit comme un catalyseur, les amenant à s'interroger plus globalement sur leur manière de consommer. « *DÉCLICS est une méthodologie d'accompagnement qui permet à toute structure locale de participer à la transition énergétique avec une posture d'exemplarité* », poursuit Julia Hidalgo, responsable de projets sobriété au CLER. Une centaine de structures locales toutes échelles confondues se sont déjà lancées ! Alors, pourquoi pas vous ?

71 défis

DÉCLICS ONT ÉTÉ LANCÉS ENTRE 2020 ET 2021 DONT **34 DÉFIS ÉNERGIE ET EAU**

DÉCLICS

EN SAVOIR +
coordination-declics.org

Les entreprises prennent aussi le virage de la sobriété

Des entreprises réinventent leur modèle économique en limitant leur impact sur l'environnement. Pour Julia Faure, cofondatrice de la marque de vêtements Loom, la transition énergétique du secteur textile passe forcément par une sobriété radicale : produire moins, consommer moins.

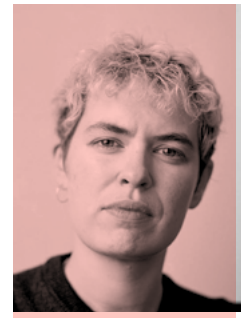

Quel est le point de départ de l'aventure Loom ?
Avec mon associé, nous faisons partie de la génération marquée par l'effondrement du Rana Plaza et l'urgence du changement climatique. Quand nous avons créé Loom en 2016, nous rêvions simplement de proposer une marque avec le meilleur rapport qualité prix, écoconçue, peu émissive et éthique. Aujourd'hui, nous nous efforçons d'être toujours plus exigeants sur ce point avec nos partenaires. Mais c'est insuffisant. Notre priorité : la sobriété, en fabriquant peu de vêtements. Et ça marche ! Loom est rentable.

Mais des petits acteurs peuvent-ils contribuer à changer la donne ?
Nous avons co-créé le mouvement « En Mode Climat » pour faire un lobbying vertueux et persuader l'ensemble du secteur textile de tirer un trait sur le modèle dominant d'un accroissement permanent de la production et de la consommation. Cette coalition compte aujourd'hui 400 marques de toutes tailles. Nous demandons à changer les lois pour favoriser les pratiques vertueuses : relocalisation des industries textiles, développement du réemploi, de la réparation et du recyclage. Et surtout, taxer les pratiques néfastes comme importer du textile en provenance de pays dont les énergies sont plus fortement émettrices en gaz à effet de serre, ou encore, inciter à la consommation. Nous avons récemment lancé une pétition sur *change.org* pour demander à Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, d'agir en ce sens et le nombre de signatures est porteur d'espoir.

Aujourd'hui, êtes-vous toujours dans le même état d'esprit ?
À force de visiter des usines, nous avons fini par comprendre que la sobriété énergétique, la gestion des matières premières, l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables ne constituaient qu'une partie de la solution. Qu'ils soient poussés par leurs valeurs ou plus prosaïquement par leurs enjeux de rentabilité, la plupart des industriels du textile ont adopté des pratiques plus économes en énergie qu'auparavant. Les matières recyclées ont le vent en poupe. Et pourtant, les impacts environnementaux de l'habillement n'ont jamais été aussi violents.

Comment expliquez-vous ce paradoxe ?
Parce qu'on produit toujours plus. Si vous fabriquez six fois plus de *tee-shirts*, vous aurez six fois plus d'émissions et si vous parvenez à rendre votre chaîne de production moins émissive, vous aurez tout de même plus d'émissions. Actionner le levier de l'énergie, c'est important, et nous

EN SAVOIR +
www.enmodeclimat.fr

« Tirer un trait sur le modèle dominant du toujours plus »

« Pour lutter contre le réchauffement climatique, la France et l'Allemagne ont tout intérêt à jouer dans la même équipe ! »

PAR **MARC-ANTOINE EYL-MAZZEGA**, DIRECTEUR DU CENTRE ÉNERGIE & CLIMAT, IFRI

Trente ans après le début de la réunification, l'Allemagne se lance dans un nouveau chantier titanesque : atteindre la neutralité climatique en 2045 et réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 65 % d'ici à 2030 (par rapport à 1990) !

Les choix allemands, concernant la sortie quasi finalisée du nucléaire (...) ou la non limitation systématique de la vitesse sur les autoroutes, peuvent paraître insensés vus de France. Les faits donnent raison aux plus sceptiques : les émissions du secteur électrique baissent mais insuffisamment au regard du potentiel, et ce malgré des sommes d'argent colossales mobilisées et les capacités renouvelables installées ; le boom des énergies renouvelables a connu un net ralentissement ces dernières années (en comparaison, le Japon a une capacité photovoltaïque installée supérieure, le Royaume-Uni est en tête pour l'éolien offshore) ; le charbon et le gaz ont pallié au manque de vent et ont fait bondir les émissions de GES en 2021 (...) ; et les secteurs du transport et du bâtiment ne progressent pas. Les objectifs pour 2022 et 2023 sont déjà considérés comme hors d'atteinte par le nouveau vice-chancelier et ministre de l'Économie et du Climat, Robert Habeck. Pourtant, la baisse d'environ 40 % des émissions allemandes par rapport à 1990 paraît spectaculaire. Elle s'explique en partie par la fermeture des usines très émettrices de GES en ex-RDA et de certaines centrales à charbon. La production annuelle d'électricité à partir du charbon a ainsi baissé, de 300 TWh dans les années 2000 à 150 TWh en 2021.

Épée de Damoclès

Consciente de ce bilan trop insuffisant, l'Allemagne entend désormais accélérer sur tous les fronts. Trois partis se sont alliés pour réaliser une mission ardue : sortir du charbon dès 2030, en multipliant par quatre les capacités solaires installées et par deux les capacités éoliennes, afin de viser au final 80 % d'électricité renouvelable. Il s'agit également de devenir le champion de la mobilité électrique, et de lancer concrètement l'hydrogène, tout en fermant définitivement la page du nucléaire civil. Le tout, en garantissant une énergie compétitive, sûre et verte à des industries inquiètes. À vrai dire, l'Allemagne n'a pas le choix : la Cour constitutionnelle fait peser une épée de Damoclès sur le gouvernement en place, sommé de réduire ses émissions de GES au nom des générations futures. Mais pour la première fois en Europe, les Verts qui pilotent le super ministère de l'Économie et du Climat, sont à la manœuvre.

Atouts et paradoxes

La force de l'Allemagne : une capacité financière d'emprunt gigantesque, qui sera mobilisée massivement, notamment pour l'hydrogène ou la décarbonation de l'industrie, à travers les *contracts for difference* ou les projets importants d'intérêt européen commun. Mais aussi, des programmes de recherche et développement, et de passage à l'échelle, notamment sur le stockage d'électricité, le solaire, l'hydrogène, l'économie circulaire et la mobilité propre.
Ses paradoxes : la sortie du charbon va nécessiter plus de 20 GW de nouvelles centrales à gaz et des importations d'électricité et d'hydrogène. Mais aussi, immensément plus d'électricité bas carbone pour alimenter les 10 GW d'électrolyseurs désormais prévus pour 2030, et l'électrification du chauffage résidentiel qui dépend encore largement du fioul et du gaz.

Prendre acte

La France doit prendre acte du choix de l'Allemagne de sortir du nucléaire en priorité, et au détriment d'une diminution plus rapide de ses émissions. Inutile de se moquer du bilan de l'*Energiewende* (2000-2020) qu'on peut voir comme une phase d'échauffement, et concentrons-nous sur les deux prochaines mi-temps de ce match : 2020 – 2030 et 2030 – 2045 (et non pas 2050 !) Si elle veut faire le poids face à l'Allemagne, la France doit elle aussi pouvoir démontrer l'efficacité de ses mesures de décarbonation : l'accélération du déploiement des

« LA FRANCE DOIT PRENDRE ACTE DU CHOIX DE L'ALLEMAGNE DE SORTIR DU NUCLÉAIRE EN PRIORITÉ ! »

énergies renouvelables, la démonstration que le nucléaire nouveau est un véritable atout, le pilotage de la décarbonation de l'industrie nationale et sa digitalisation. Un chantier que l'Allemagne va aborder avec du retard, mais des moyens importants (...)

En 2022, il sera également nécessaire de négocier les enjeux du paquet de legislations européennes pour le climat *Fit for 55* : le débat sur l'organisation du marché européen de l'électricité, la réforme du marché carbone (ETS) ainsi que les mesures destinées à renforcer l'autonomie industrielle de l'Europe. Mais aussi profiter de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, et de la présidence allemande du G7, pour peser face à la Chine, à la Russie et aux États-Unis, tout en enclenchant le mécanisme de soutien à la fermeture de centrales à charbon dans le monde, et en réglementant les émissions associées à nos importations... Et ce n'est pas tout ! L'Allemagne et la France vont devoir amorcer une stratégie crédible et offensive sur les métaux et minerais... à la veille d'un véritable boom de la demande, à laquelle l'offre ne parviendra pas à s'adapter, tirant les prix à la hausse et provoquant des limitations d'approvisionnement... Une crise qui s'accompagnera d'un super ouragan géopolitique dont les Européens, comme pour le gaz, pourraient bien à nouveau faire les frais. Si elles veulent sortir gagnante de ces futures négociations, la France et l'Allemagne ont tout intérêt à jouer dans la même équipe ! ●

Tribune parue le 5 janvier 2022. À lire dans son intégralité sur le site : www.connaissance-desenergies.org

Zéro artificialisation nette : des enjeux aux actions

Parvenir à Zéro artificialisation nette en 2050, voici l'objectif assigné par la loi Climat et Résilience. Le point sur cette ambition avec Sonia Guelton, professeure d'urbanisme à l'École d'urbanisme de Paris (Université Paris-Est Créteil), et l'exemple d'une commune alsacienne, Muttersholtz, qui a fait de cette contrainte un levier en faveur de la rénovation énergétique.

Réglementairement, l'objectif de limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour atteindre zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050 apparaît dans le plan Biodiversité de 2018. Réaffirmé lors de la Convention Citoyenne pour le Climat, cet objectif ZAN est désormais inscrit dans la loi Climat et Résilience du 22 août 2021. Son article 192 fait ainsi figurer au code de l'urbanisme la définition suivante : *« L'artificialisation est définie comme l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. »*

JULIEN RODRIGUES,
COMMUNE DE MUTTERSHOLTZ

« Nous avons opté pour l'arrêt pur et simple de l'étalement urbain »

Une définition à préciser

Un décret du Conseil d'État attendu en janvier 2022 doit préciser quels usages et quels types de couverture constituent un sol artificialisé. *« Aujourd'hui, cela reste flou. Nous espérons tous que le décret apporte un peu de clarté »*, souligne Sonia Guelton, professeure d'urbanisme à l'École d'urbanisme de Paris, et présidente de l'association Fonciers en débat qui suit de près la politique du ZAN. Terrain de golf, champ d'éoliennes, cimetière, jardin urbain sont-ils des espaces naturels ou artificiels ? *« Il n'est pas possible de répondre à cette question de façon univoque. Si le décret ne le permettait pas, il faudra attendre que la jurisprudence s'en charge »*, souligne la spécialiste.

Un délai serré

Un portail de l'artificialisation permet déjà aux élus de suivre la trajectoire de la consommation d'espaces par commune ainsi que des outils pratiques pour mettre en œuvre cet objectif de zéro artificialisation nette en 2050, avec une division par deux du rythme d'artificialisation d'ici 2030. Dès la promulgation de la loi, une circulaire demandait le 30 août aux préfets de mettre rapidement en œuvre l'objectif ZAN, en le déclinant dans les documents d'urbanisme d'ici deux ans au niveau régional, et d'ici six ans maximum au niveau local. Ainsi, l'objectif de réduction de 50 % du rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030, par rapport à la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers observés dans la décennie précédente, doit désormais se décliner dans les schémas régionaux (Sraddet) et dans les documents d'urbanisme (PLU, SCoT, cartes communales [1]). *« Les réflexions sont déjà engagées, mais le délai semble difficilement tenable »*, souligne Sonia Guelton. À ses yeux cependant, l'objectif du ZAN fait déjà évoluer les pratiques : *« L'urbanisme prend désormais davantage en compte la nature. Nous n'allons pas arrêter de construire, y compris de l'habitat individuel, mais nous allons le faire autrement : en réinvestissant les friches, les dents creuses, les centre-villes désertés… Nous avons là une nouvelle occasion de réfléchir à un cadre de vie agréable, tout en restant économe en foncier. »*

« Un champ d'éoliennes est-il un espace naturel ou artificiel ? Il n'est pas possible de répondre à cette question de façon univoque »

SONIA GUELTON, PROFESSEURE D'URBANISME

Une commune exemplaire

« Initié en 2013, notre Plan local d'urbanisme a fait ressortir un taux de logement vacant de 8 %. Les élus l'ont alors axé vers l'arrêt pur et simple de l'étalement urbain. Une décision étayée par notre Plan de prévention du risque inondation, qui empêchait toute construction en zone inondable », se souvient Julien Rodrigues, secrétaire général de la Mairie de Muttersholtz, dans le Grand Est. Membre du réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS), coordonné par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, la commune de 2 000 habitants met en œuvre un dispositif innovant pour accompagner les propriétaires de logements vacants et reconstruire ainsi la ville sur elle-même.

Des bénéfices multiples

« Un comité d'expert constitué d'un notaire, d'un architecte, d'un Espace Conseil FAIRE et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) aidait les propriétaires à se projeter dans un scénario, tandis que nous apportions également une aide financière aux travaux en abondant le dispositif de l'Anah. Nous avons abouti à la création d'une vingtaine de logements. Ce résultat, au-delà de nos espérances, contribue à la fois à la lutte contre l'étalement urbain, à la création de logements locatifs conventionnés, à la valorisation du patrimoine immobilier en centre ancien ainsi qu'à la rénovation énergétique », se réjouit le secrétaire de mairie. Fort de cette expérience, Patrick Barbier, le maire de Muttersholtz, également président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Sélestat-Alsace centrale, se charge désormais de sensibiliser les président·es des autres intercommunalités de son territoire à cet objectif ambitieux.

[1] *Plan local d'urbanisme; Schéma de cohérence territoriale.*

20 000 à 30 000

HECTARES D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES OU FORESTIERS SONT CONSOMMÉS CHAQUE ANNÉE EN FRANCE.

(SOURCE : OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ARTIFICIALISATION)

HAUSSE DES PRIX

Un bouclier énergie pour protéger les Françaises et les Français

Les associations et entreprises réunies au sein de l'Initiative Rénovons, coordonnée par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, appellent à mettre en place des mesures immédiates pour contrer la précarité énergétique grâce à un véritable *« bouclier énergie »*. *« Soutenir les ménages les plus fragiles, et rénover ensemble notre parc de logements résidentiels : ces défis seront au cœur du prochain mandat présidentiel »*, précise Danyel Dubreuil, le coordinateur. Premier niveau de protection : le paiement des factures. *« L'urgence est d'instaurer un chèque énergie revalorisé à hauteur de 700 euros pour les 3,5 millions de ménages qui sont les plus en difficultés »*, explique le coordinateur. Deuxième niveau : l'accompagnement à la rénovation. *« Sur le long terme, nous devons prendre des mesures structurantes permettant de rénover les logements jusqu'à un niveau de consommation très bas. »* Des travaux inévitables pour éradiquer les passoires énergétiques, et se prémunir des futures hausses des prix des énergies.

www.rénovons.org

EN CHIFFRES

100

participant·e·s connecté·es

EN OUVERTURE DE LA DERNIÈRE RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS ENGAGÉS CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, ORGANISÉE EN DISTANCIEL PAR LE CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2021.

EN SAVOIR +
Voir toutes nos actualités sur www.cler.org/actualités

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Quelles suites pour le programme Actimmo ?

Coordonné par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec Hespul, le programme Actimmo s'est cloturé fin 2021, à l'occasion d'un colloque. L'association fait le bilan de ses deux années d'actions et prépare désormais la suite…

Au terme de sa période de financement (dans le cadre des Certificats d'économie d'énergie), le programme Actimmo prend fin, sur un bilan plus que positif. Déployé par 28 Espaces Conseil FAIRE, il a permis de sensibiliser, mobiliser et former les professionnel·les de la transaction immobilière en faveur de la rénovation énergétique performante des logements. Pas moins de 100 participant·es (représentants des pouvoirs publics, conseillers FAIRE, collectivités locales et professionnels de l'immobilier) ont témoigné de leur intérêt pour le sujet, lors du colloque organisé fin 2021. *« Ils ont également exprimé leur souhait de poursuivre la dynamique insufflée dans les territoires couverts*, précise Audrey Le Marec, responsable de projets au CLER. *C'est pourquoi, nous travaillons activement avec l'ADEME à l'intégration de la méthodologie et des outils Actimmo dans le Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE), qui entend poursuivre la mobilisation des professionnels dans les territoires via le réseau France Rénov. »* Une formation est en cours de formalisation. Elle sera intégrée au cours de l'année au module « Dynamique Territoriale » proposé par l'ADEME aux conseillers.

www. programme-actimmo.com

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un nouvel horizon pour le programme Slime

En 2022, une nouvelle page s'ouvre pour le programme de lutte contre la précarité énergétique piloté par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, avec un nouveau cap d'ici 2025.

L'ÉQUIPE SLIME DEVANT LES LOCAUX DU CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Éligible aux Certificats d'économie d'énergie depuis 2013, le programme Slime est déployé par les collectivités territoriales afin d'accélérer la lutte contre la précarité énergétique. L'augmentation importante des prix de l'énergie, conjuguée à la crise économique et sanitaire, fait craindre une forte multiplication des situations de précarité énergétique. Pour y faire face, dès 2022, le programme Slime monte en puissance.

Objectif 100 collectivités en 2025
« L'ambition est d'opérer d'ici 2025 un changement d'échelle, pour atteindre cent collectivités territoriales porteuses d'un dispositif Slime, soit une soixantaine de territoires supplémentaires actifs dans la lutte contre la précarité énergétique, explique Marie Moisan, coordinatrice du programme Slime. *Ce développement permettra d'atteindre à terme 100 000 ménages, soit le double du nombre de foyers accompagnés depuis la création du Slime. »* Pour assurer ce développement, un nouvel appel à financeurs vient d'être lancé dans le cadre des Certificats d'économie d'énergie. Depuis 2005, les fournisseurs d'énergie sont obligés d'agir en faveur de l'efficacité énergétique, en finançant par exemple des programmes sélectionnés par le ministère de la Transition écologique tels que le Slime. D'une durée de quatre ans, ce programme d'information au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique est doté de 56 millions d'euros et représente 7 016 GWh cumac précarité.

De nouveaux outils pour les collectivités
Cette nouvelle phase s'accompagne également d'un élargissement des solutions proposées pour sortir les ménages de ces situations de précarité énergétique. Notamment en passant par des programmes de rénovation de l'habitat, ainsi qu'un accompagnement social, budgétaire et juridique. *« De nouveaux outils méthodologiques et des formations seront déployés par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, pour accompagner et équiper au mieux les collectivités territoriales »*, annonce Marie Moisan.

www.cler.org/association/nos-actions/les-slime

« Il faut changer en profondeur le cadre réglementaire européen »

Que faut-il attendre du futur paquet législatif sur l'énergie et le climat de l'Union européenne ? Quelles sont les marges de manœuvre de la France, qui prend pour six mois la présidence du Conseil ? L'analyse de Thomas Pellerin Carlin, directeur du Centre énergie de l'Institut Jacques Delors.

THOMAS PELLERIN CARLIN
DIRECTEUR DU CENTRE ÉNERGIE
DE L'INSTITUT JACQUES DELORS

Que pensez-vous des propositions législatives de la Commission européenne pour le paquet énergie climat *Fit for 55* ?
L'ambition de *Fit for 55* est de réduire les émissions de gaz à effet de serre européennes d'au moins 55 % d'ici 2030. Et de devenir climatiquement neutre d'ici 2050. Pour y parvenir, la Commission européenne a présenté deux séries de vingt mesures en juillet et décembre 2021. La première concerne l'automobile, le marché carbone ou encore les énergies renouvelables ; tandis que la seconde comporte notamment un projet de réforme du marché du gaz et la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB). À mes yeux, la Commission européenne a le mérite de faire une proposition cohérente. Elle ouvre à la négociation toutes les réglementations nécessaires pour changer en profondeur le cadre réglementaire européen. Cela nous permettra enfin d'apporter une réponse systémique à un problème systémique. Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est la première fois qu'on adresse simultanément les sujets des véhicules électriques, de leurs bornes de recharge et de la décarbonation de l'électricité !

Que comporte le projet de révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments ?
Il vise d'une part à obliger les États à réviser leur stratégie nationale de rénovation en concertation avec les territoires, avec des ambitions renforcées et des démarches spécifiques envers les ménages vulnérables. Un autre élément important concerne les normes européennes de performance énergétique minimale (MEPS, en anglais). Ces normes existent déjà pour les constructions neuves mais la Commission suggère d'en introduire de nouvelles pour les bâtiments existants les moins performants, afin de pousser leur rénovation. Parallèlement, une autre mesure importante du paquet *Fit for 55* concerne directement le bâtiment : il s'agit de la proposition de création d'un marché européen du carbone, de type « droits à polluer » pour les carburants utilisés pour le transport routier et le chauffage. Ce marché serait construit sur le modèle de celui qui existe déjà pour les centrales électriques et l'industrie.

Ces propositions vont-elles dans le bon sens ?
En ce qui concerne les MEPS, le projet de la Commission va dans le bon sens mais ni assez vite, ni assez loin ! Les bâtiments résidentiels privés de classe F ne seront concernés qu'à partir de 2030 et ceux de classe E, en 2033. C'est vraiment tardif. Et les seuils fixés manquent eux-mêmes d'ambition et de cohérence entre États. Un bâtiment classé D à Strasbourg serait, par exemple, rétrogradé *a minima* en E s'il se situait juste de l'autre côté de la frontière allemande.

Et *quid* du projet de second marché carbone ?
Je comprends la logique de la Commission. C'est un mécanisme qui peut avoir un impact écologique via l'incitation économique au changement d'énergie. Mais il est évident que les énergéticiens reporteront le coût de leur droit à polluer sur leurs clients et certains prix vont exploser. Si le prix du fioul double, voir triple, ça sera très problématique. Pour sa part, l'Institut Jacques Delors préconisait l'abandon de cette mesure dont nous pensons qu'elle présente un risque politique important pour un bénéfice écologique incertain. Au moins, la Commission semble nous avoir entendu sur un autre point, car elle propose que 25 % de l'argent de ce second marché carbone soient reversés à un fonds social pour le climat que nous appelons de nos vœux depuis longtemps, mais qui reste en l'état insuffisant.

Quelles sont les étapes à venir et la marge de manœuvre de la présidence française de l'Union européenne ?
Le Parlement européen et le Conseil ont commencé tous deux à travailler en parallèle sur les propositions de la Commission, dans l'optique de proposer leurs propres versions. Objectif : ouvrir la phase dite de trilogue pour arriver à un paquet législatif consensuel, sans doute l'année prochaine.
Les marges de manœuvre de la France se jouent au niveau du conseil. Tant au plan politique – nous savons par exemple que le président Macron va être moteur sur le sujet du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et sur la réforme des règles budgétaires européennes – qu'au plan administratif et technique. Sur ce point, l'enjeu pour la présidence française est clairement de mener les travaux du conseil à un rythme rapide pour qu'il puisse remettre sa version avant de passer les rênes à la République tchèque. Et en période électorale, ce n'est pas un pari gagné d'avance… ●

BIO

2013 : diplômé du Collège d'Europe à Bruges

2013 : devient enseignant au sein du même établissement

2015 : rejoint l'Institut Jacques Delors en tant que chercheur spécialisé sur la politique européenne de l'énergie

EN SAVOIR +
www.institutdelors.eu

Coups de cœur

Panorama des financements pour le climat

En décembre dernier, l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) a publié son traditionnel *Panorama des financements climat* – Édition 2021. Cette association, experte de l'économie et de la finance, a pour mission de faire avancer l'action contre les changements climatiques. Elle présente dans cet ouvrage les chiffres des investissements en faveur du climat en France, en 2020. Globalement, ces derniers ont été préservés avec une augmentation de 10 % par rapport à 2019, mais pas dans tous les secteurs.

EN SAVOIR + www.i4ce.org

La France du Président Macron, frein ou moteur du *Green deal* européen ?

Le 1er janvier 2022, la France prend les rênes de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne pour six mois : une opportunité unique d'accélérer la transition écologique en Europe. Au-delà du bilan du quinquennat Macron, cette publication présente les marges de manœuvre concrètes de la présidence française pour accélérer le *Green deal* européen.

EN SAVOIR + www.reseauactionclimat.org

Webséminaires

Voir et revoir *Vers des Régions 100 % renouvelables*

Devenir une Région 100 % renouvelables ? Oui, mais comment ? Ce webséminaire du CLER – Réseau pour la transition énergétique revient sur les enjeux, les obstacles et le chemin à emprunter pour y parvenir, avec Jean-François Louineau, directeur du Conseil permanent de la transition énergétique et du climat en Région Nouvelle-Aquitaine, et Adrien Jacob, référent outils et méthode de l'Institut négaWatt.

EN SAVOIR + sur www.cler.org/vers-des-regions-100-energies-renouvelables

Les infos de la doc'

L'essentiel des Rencontres TEPOS 2021

Du 29 septembre au 1er octobre 2021, le Parc naturel régional des Grands Causses a accueilli les 11e Rencontres nationales *Énergie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive*. Revivez les temps forts de ce rendez-vous incontournable des acteurs territoriaux de la transition énergétique, co-organisé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique ! Retrouvez, dans notre Centre de ressources, la vidéo intégrale de l'événement, les comptes-rendus des ateliers, etc.

EN SAVOIR + www.doc-transition-energetique.info #rencontresTEPOS2021

Concours *Un haïku pour le climat*

En attendant les dates précises du prochain concours de poésie *Un haïku pour le climat*, le CLER – Réseau pour la transition énergétique vous dévoile le thème de l'édition 2022 : la sobriété énergétique. Elle sera au cœur de ce concours qui a vocation à donner la parole à toutes les citoyennes et les citoyens, et récompense la créativité. L'enthousiasme, l'esprit collectif et la capacité mobilisatrice des œuvres présentées chaque année mettent en évidence les multiples visages de la transition énergétique sur le terrain ! Adultes, enfants, scolaires… La participation est ouverte à toutes et tous !

EN SAVOIR + rendez-vous sur le Centre de ressources pour découvrir les palmarès précédents et sur notre compte Facebook @associer pour connaître la date de lancement du concours.

Vidéos

Précarité énergétique : les Clés pour comprendre

Quelles sont les conséquences de la précarité énergétique, notamment sur la santé ? Que faire si je connais quelqu'un qui est en situation de précarité énergétique ou si je suis moi-même en précarité énergétique ? Réponses dans le nouveau numéro de l'émission *Les Clés de notre énergie* avec Sandrine Buresi, directrice de Gefosat, association adhérente au CLER – Réseau pour la transition énergétique, et Claire Bally, responsable de projets précarité énergétique.

EN SAVOIR + sur www.cler.org/precarite-energetique-quattend-on-pour-agir

PUBLICATION

Abonnez-vous gratuitement à *Notre énergie !*

Une nouvelle page s'ouvre pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagé·es ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit !** Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

EN SAVOIR⊕ : www.cler.org/revue-notre-energie

CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AGENDA

LES 29 ET 30 MARS 2022 À ANGERS

Le Grand défi écologique

La 1ère édition du Grand défi écologique, organisée à l'occasion des trente ans de l'ADEME est un événement inédit qui propose aux acteurs économiques, organisations publiques et privées, de débattre autour des quatre scénarios prospectifs réalisés par l'ADEME pour se projeter jusqu'en 2050.

⊕ **www.legranddefiecologique.ademe.fr**

DU 30 AU 31 MARS 2022

Bio360 Expo

Ce salon est le forum des acteurs, des entrepreneurs et des décideurs issus de milieux pluridisciplinaires et réunis autour d'un seul et même objectif : accélérer la biotransition. Le CLER est partenaire de cet événement international qui mettra les Pays-Bas à l'honneur.

⊕ **www.bio360expo.com**

LE 31 MARS 2022 À PARIS

EnerJ-meeting

Le rendez-vous de l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment, dédié aux maîtres d'œuvre, décideurs et institutionnels.

⊕ **www.enerj-meeting.com**

Offres d'emploi

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et alimenter !

EN SAVOIR⊕ : www.cler.org/outils/offres-emploi